

## Déclaration liminaire FS-SSCT D87

30/06/2026



**F.S.U. 87**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée SSCT,

Nous nous retrouvons pour cette dernière séance de la FS de l'année scolaire après une dizaine de jours qui aura conduit une grande partie des travailleurs et des travailleuses de notre ministère dans une souffrance maximale. Et ce n'est pas du fait d'un accident météorologique que personne n'aurait pu prédire, mais d'une impréparation alliée à une incurie et à un mépris des personnels comme des usagers et usagères.

Pourtant, les questions à traiter en FS sont autrement plus vastes, et les risques psychosociaux restent le facteur numéro un dégradant la santé des agents dans nos établissements et nos services, devant les troubles musculosquelettiques, dévastateurs notamment chez les personnels travaillant en écoles maternelles. Les fiches SST antérieures à la fin mai l'attestent puisque les RPS constituent la quasi-totalité des fiches renseignées dans les écoles, les collèges et les lycées de la Haute-Vienne. Nous reviendrons bien entendu dans le déroulé de l'ordre du jour sur les causes de ces RPS pour lesquelles les observations deviennent massives.

Cette formation spécialisée devrait être l'occasion de revenir en profondeur sur la visite de la cité scolaire Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat, dont le rapport ne doit pas être vite présenté pour être vite expédié et vite oublié sur une étagère. Depuis plusieurs années, dans les F3SCT et avant cela dans les CHSCT, nous n'avons cessé d'insister sur le suivi nécessaire par l'employeur des préconisations, et sur leur visée par nature modélisante et généralisante. Cela vaut pour ce qui a été observé au sujet du bâti scolaire qui était le thème principal de la visite, mais cela vaut aussi pour ce qui concerne le fonctionnement en cohérence des équipes, l'articulation et le positionnement géographique des différents pôles de l'établissement, bref les relations professionnelles en général ; or nous savons que les mauvaises organisations ou les communications mal dosées sont source de stress, de conflits - parfois même de violences - et donc de souffrance au travail. Cette séance pourrait/devrait être aussi l'occasion de revenir sur le traitement du risque lié au radon ou au risque chimique dans tous les établissements de la Haute-Vienne ou sur le plan amiante mis cette année très en avant dans les Orientations stratégiques ministérielles et resté lettre morte dans notre département et plus généralement dans notre académie.

Nous pourrions aussi revenir sur un autre point de ces mêmes Orientations stratégiques ministérielles : la santé des femmes au travail. Cela nous oblige à continuer à débattre entre nous, dans une académie porteuse du label de l'Égalité. La question ne sera pas de savoir si l'employeur prend en compte la santé des femmes (notamment dans les Duerp comme le préconise le Papripact de l'académie de Limoges) mais **comment** il fait, et par quelles actions concrètes.

Enfin, et c'est aujourd'hui l'éléphant au milieu de la pièce, il y a la question des ambiances thermiques, des « *vagues de chaleur* » comme les nomme le Ministère dans son plan communiqué fin mai. Ce qui ressort des dizaines de fiches rédigées dans le RSST en Haute-Vienne depuis le 27 mai, ce n'est pas qu'il fait chaud, c'est l'inadaptation du bâti scolaire, dont les gymnases et les piscines, mais aussi l'absence d'organisation de la protection des agents et d'adaptations prévues dans les établissements, alors même qu'elles étaient plus que conseillées dans le plan ministériel, par exemple page 16 : « *modifications d'horaires* », « *modification des activités* », « *lieux de repli plus adaptés* ». C'est ainsi que les températures ont atteint 30 °C dès le matin dans nombre de salles de classe puis les ont dépassé largement, notamment dans des écoles de Limoges, avec 37 °C à l'école élémentaire Joliot Curie demeurée ouverte le 22 juin, ou encore 34 °C dans la pièce « la plus fraîche » de l'école Descartes. Notons les plus de 33 °C mesurés dans une salle de classe du collège d'Eymoutiers ce même jour, pour ne citer que ces cas-là. Par ailleurs, le maintien de l'épreuve de français du DNB le vendredi 26 juin – moyennant deux « pauses fraîcheur » – alors qu'encore 58 départements métropolitains dont le nôtre étaient en vigilance rouge et 25 en vigilance orange aura constitué une mise en danger directe des élèves et des personnels. Si dans certains établissements il y a des rafraichisseurs où des ventilateurs, nombreux sont ceux où il n'y en a pas, ce qui, dans des locaux surchauffés depuis une semaine, a rendu de fait impossible lesdites « pauses fraîcheur ». Rappelons à ce titre que l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) indique qu' « *au delà de 30 °C pour une activité de bureau et de 28 °C pour un travail physique, la chaleur peut constituer un risque pour la santé des salariés* », et que c'est dès le déclenchement de la vigilance *jaune* que l'employeur a selon l'arrêté du 27 mai 2025 le devoir de mettre en œuvre des protections.

Comme l'année dernière, et comme à chaque fois qu'il fait chaud, rien n'a été anticipé et l'on a laissé à la débrouille locale le soin de faire au moins pire. Le plan ministériel fait œuvre de communication en se targuant de « *garantir la sécurité des personnes et la continuité du service public d'éducation* ». Il n'aura préservé ni l'une ni l'autre. Nous dénonçons le fait que l'État ne prend aucunement ses responsabilités, y compris budgétaires par un grand plan d'isolation du bâti scolaire, et renvoie au local la gestion de la crise dont il est en grande partie responsable.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, puisque nombre de chercheurs s'accordent sur le fait que, si l'inaction climatique continue ainsi, l'été 2026 restera à l'avenir non comme le plus chaud de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle mais peut-être bien comme le plus frais des années à venir, la FSU affirme sa volonté forte de mesures de protection immédiates des personnels et des agents – au-delà des conseils sympathiques de rester au frais et de boire de l'eau, d'ouvrir les fenêtres quand il faut – surtout quand elles ne s'ouvrent pas – ou de baisser en journée des stores qui sont cassés ou inexistantes ! Cela passe par des aménagements encouragés et favorisés depuis le

plus haut niveau, même s'il en coûte à une continuité pédagogique déjà dévastée. La FSU affirme aussi la nécessité d'un engagement et d'un encouragement financier des collectivités (communes, département, région) en vue d'un plan de rénovation du bâti scolaire pour en finir avec les bouilloires thermiques. Nous ne demandons pas tout tout de suite (et pourtant nous serions en droit de le faire !). Comme le préconisent plusieurs rapports parlementaires et administratifs, nous demandons urgemment, avec de nombreuses autres organisations, a minima un financement de l'État à hauteur de 4 à 5 milliards d'euros par an (soit 2% des aides publiques aux grandes entreprises en 2023) pendant dix ans, pour permettre des mesures d'urgence et des rénovations énergétiques des établissements. Nous ne pouvons pas attendre. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres invitait il y a une semaine le monde à « *agir avec beaucoup plus d'urgence* » face au réchauffement climatique. Dès 2022 il déclarait à ce sujet que « *Perdre du temps, c'est mourir* ». La multiplication par 2,5 du nombre d'arrêts cardiaques à Paris sur la journée du 24 juin montre que ces propos ne sont pas exagérés. Et vous conviendrez avec nous que mourir, ce n'est bon ni pour la santé, ni pour la sécurité ni pour les conditions de travail des personnels.